



FORMATIONS MATIERES DANGEREUSES

ADR 1.3 - IATA CBT - IMDG



Module Intra

- Cibler les besoins
- Cohésion des équipes
- Souplesse d'organisation
- Rapidité de mise en oeuvre
- Optimiser le budget formation

Le distanciel

- Favoriser des petits groupes
- Se former sans se déplacer
- Pédagogie renforcée pour encore plus d'interaction
- Exercices en continu
- Faciliter de mise en oeuvre

Inter entreprise

- Monter en compétence ces collaborateurs
- Renforcement du réseau professionnel
- Discussion et partage avec des professionnels d'autres entreprises
- Anticiper
- Planifier sa formation sur l'année



Présentiel / Distanciel



Un abonnement gratuit pour suivre l'actualité des marchandises dangereuses disponible sur notre site internet

www.gmjphoenix.com

SE FORMER AVEC GMJ PHOENIX

Entre obligations légales et sécurité des personnes, des biens et de l'environnement

Certifié QUALIOPI, notre département formation poursuit sa quête dans l'accompagnement des entreprises pour former les collaborateurs aux réglementations transport de marchandises dangereuses. Cette certification atteste de la qualité de nos formations, analyse du besoin du client, définition du programme, choix des intervenants, réalisation des supports pédagogiques, animation et évaluation.



GMJ Phoenix vous propose :

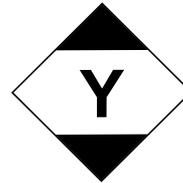
- Une planification annuelle de formation en inter entreprise
- Des sessions en intra entreprise adaptées et réalisées pour répondre à l'activité de l'entreprise, aux profils des stagiaires, au process interne.

GMJ Phoenix s'assure que la formation apporte une réelle valeur ajoutée à l'entreprise et ses collaborateurs.

L'adaptation aux évolutions réglementaires et pédagogiques est une préoccupation constante pour GMJ Phoenix.

Nous veillons en permanence à mettre à jour et à améliorer les contenus des formations afin de garantir leur pertinence et leur actualité.

Pour aller encore plus loin, tous nos clients peuvent s'inscrire à nos Webinaires organisés pour répondre, orienter, éclairer sur des thématiques liés au transport des marchandises dangereuses. Ces webinaires sont animés par des experts dans les domaines abordés.



SE FORMER C'EST :

S'adapter aux évolutions

Actualiser ses connaissances

Monter en compétence ces équipes

Répondre aux obligations de formation

Appréhender les réglementations transport de marchandises dangereuses



FORMATION IATA CBT

Dangerous Goods Regulations

Initiale et recyclage

Entreprises concernées :

Expéditeur, exportateur, logisticien, emballer, transitaire, chargeur, dans le cadre du transport des marchandises dangereuses par voie aérienne.

Public :

Collaborateurs/trices spécialisé(e)s des services achats, export, import, transport et logistique.

Pré-Requis :

Recyclage : être en possession d'un certificat IATA catégories en cours de validité.

Effectif :

12 personnes maximum

Durée :

Formation initiale toute classe hors 7 pour expéditeur ou transitaire : 4 jours

Formation de recyclage toute classe hors 7 pour expéditeur ou transitaire : 2 jours

Formation piles et batteries lithium : 2 jours

Validation :

Certificat de réussite si obtention d'au moins 80% des points au test final.

Dates, lieux et coûts :

Planning sur demande



Présentiel / Distanciel



Contexte réglementaire

Depuis le 1er janvier 2023, la formation IATA CBT (Competency Base Training), s'adapte à l'activité (expéditeurs, emballers, transitaires, acceptants, ...) aux marchandises dangereuses traitées (parfums / produits cosmétiques, batteries au lithium, matières infectieuses, radioactifs, ...), au niveau de connaissance et compétence à acquérir par le stagiaire.

L'entreprise est partie prenante dans la définition des besoins (type d'expédition en aérien, classe de produits dangereux, quantité limitée, document à établir.....), l'évaluation sur le terrain des compétences et le maintien de celles-ci.

Durée de validité du certificat : 24 mois

Objectifs de la formation initiale (classe 1 à 9 hors 7)

Acquérir les connaissances indispensables nécessaire à une maîtrise des opérations de traitement des marchandises dangereuses pour la présentation au transport aérien : classer, étiqueter, emballer, remplir une déclaration d'expédition, utiliser l'ouvrage IATA, maîtriser les différents paramètres réglementaires pour pouvoir remettre des marchandises dangereuses au transport aérien.

Objectifs de la formation initiale (classe 1 à 9 hors 7)

Mettre à jour les connaissances des opérateurs et vérifier leur qualification en vue de passer l'examen de fin de formation.

Extrait d'un programme

- Connaître la réglementation et les différents organismes de références
- L'incidence des divergences des exploitants aériens et des états
- Déterminer les caractéristiques de danger et classer
- Choisir les emballages, étiqueter, marquer et conditionner les produits pour le transport (homologation et prescriptions)
- Savoir rédiger une déclaration d'expédition de marchandises dangereuses et les mentions spécifiques sur une LTA
- Procédures d'acceptation, de stockage et de chargement
- Transporter en quantité limitée ou exemptée
- Test de fin de stage

Autres programmes disponibles :

Formation IATA emballer

Formation IATA orientation parfumeur et cosmétique

Formation IATA orientation batteries au lithium

Formation fret aérien

Programme complet en ligne
sur notre site internet

- Rubrique «Nos produits»

FORMATION IMDG

Transport maritime de marchandises dangereuses



Contexte réglementaire

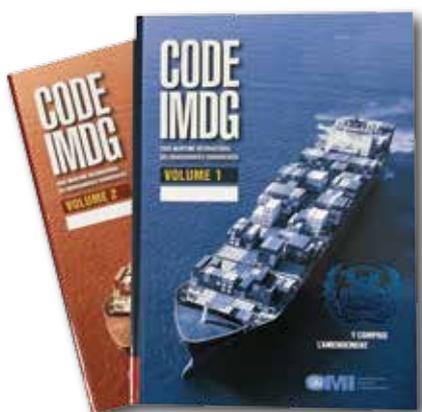
Prévoir et mettre en oeuvre régulièrement des sessions de formation et de recyclage destinées à toutes les personnes ayant à s'occuper du transport par voie maritime de marchandises dangereuses.

Objectifs :

Maîtriser le code IMDG pour classer, emballer, étiqueter, empoter un conteneur, gérer les incompatibilités de chargement, signaler et expédier des marchandises dangereuses par voie maritime ; Appréhender la politique des ports.

Extrait du programme

- Présentation des réglementations applicables
.Code IMDG, division 411 et règlement portuaire maritime
- La classification des produits
.Classes de produits, divisions de classes groupes d'emballage
.Classification des produits et polluants marins
.Dispositions spéciales
- Exemptions : quantités limitées et exceptées
- Emballages des marchandises
.Champ d'application, généralités et définition et dispositions générales
- Etiquetage des colis
- Placardage des conteneurs - conteneurs-citerne
- Documents de transport
.Mentions obligatoires et particulières
- Transport d'approche
.Règles applicables et responsabilités
- Dispositions relatives au chargement et déchargement
.Arrimage, séparation des matières, certificat d'empotage



Entreprises concernées :

Expéditeur, exportateur, logisticien, emballer, transitaire, chargeur, dans le cadre du transport des marchandises dangereuses par voie maritime.

Public :

Collaborateurs/trices spécialisé(e)s des services achats, export, import, transport et logistique.

Effectif :

10 personnes maximum

Durée :

1 jour / 2 jours

Validation :

Attestation de formation

Dates, lieux et coûts :

Planning sur demande



Présentiel / Distanciel

Autres programmes disponibles :

Formation empotage & arrimage
Formation déchets



PREPARATION A L'EXAMEN DE CONSEILLER A LA SECURITE ADR

Initiale et recyclage

Entreprises concernées :

Expéditeur, distributeur, exportateur, importateur, emballer, logisticien, remplisseur, chargeur dans le cadre du transport des marchandises dangereuses par voie routière.

Public et pré-requis, formation initiale :

Toute personne possédant des connaissances de base en sécurité du travail désirant se préparer à l'examen d'accèsion à la mission de conseiller à la sécurité pour le transport des marchandises dangereuses.

Public et pré-requis, formation recyclage :

La formation s'adresse à toute personne titulaire d'un certificat de conseiller à la sécurité en cours de validité souhaitant renouveler la validité de son certificat, sans extension à d'autres modes et classes (ADR classes 3 à 9 sauf 7 + autres modules en fonction du certificat).

Effectif :

12 personnes maximum

Durée :

initiale : (classes 3 à 9 sauf 7) : 5 jours + 2 jours d'étude de cas pratiques

Recyclage : (classes 3 à 9 sauf 7) : 3 jours + 2 jours d'étude de cas pratiques

Autres modules disponibles : classes 1 et 2, RID et ADN

Dates, lieux et coûts :

Planning sur demande



Programme complet en ligne
sur notre site internet
- Rubrique «Nos produits»

Autres programmes disponibles :

Modules classes 1 et 2

Modules ADN et RID

Accompagnement du nouveau CSTMD (Coaching)

Former son personnel conformément du chapitre 1.3 de l'ADR

Contexte réglementaire

Toute entreprise dont l'activité comporte le transport des marchandises dangereuses par voie routière, ou des opérations d'emballage, de remplissage, de chargement au dessus du seuil fixé par le chapitre 1.1.3.6 de l'ADR doit désigner un ou plusieurs conseillers à la sécurité pour le transport des marchandises. Sa mission est d'aider à la prévention des risques sur les personnes, sur les biens et sur l'environnement.

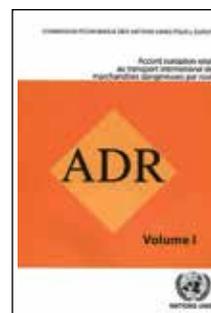
Objectifs :

Stage de préparation à l'examen national de Conseiller à la Sécurité : Examen initial ou recyclage organisé par le CIFMD. Validité du certificat Conseiller à la Sécurité : 5 ans.

Extrait du programme CSTMD

formation initiale classes 3 à 9 sauf 7 :

- Contexte réglementaire
- Formations obligatoires
- Responsabilités des différents intervenants : chargeur, expéditeur, transporteur destinataire...
- Exemptions totales et partielles : seuil 1.1.3.6, quantités limitées et exemptée
- Propriétés physicochimiques des produits : Principaux dangers des produits : les dangers liés aux produits (brûlure, intoxication,...)
- Classification ADR des produits
- Conditionnement des marchandises dangereuses : colis et citerne
- Marquage et étiquetage des emballages
- Equipement, chargement et signalisation des véhicules
- Marchandises dangereuses et denrées alimentaires
- Interdiction de chargement en commun
- Documents obligatoires
- Protocole de sécurité
- Plan de sûreté
- Contrôle des connaissances : QCM sur l'ensemble de la réglementation



FORMATION

ADR 1.3

Transport de marchandises dangereuses par route



Contexte réglementaire

Le personnel employé notamment par les expéditeurs, distributeurs, emballeurs, exportateurs, logisticiens, remplisseurs dont l'activité est liée aux opérations de chargement/déchargement, expédition de marchandises dangereuses par route doivent recevoir une formation conforme au chapitre 1.3 de l'ADR.

Objectifs :

Sensibiliser les personnes aux risques présentés par les marchandises dangereuses et appliquer correctement la réglementation des transports par voie terrestre.

Extrait du programme version 2 jours (encadrement)

- Contexte réglementaire
- Formations obligatoires
- Responsabilités des différents intervenants : chargeur, expéditeur, transporteur, destinataire...
- Exemptions totales et partielles : seuil 1.1.3.6, quantités limitées et exemptées
- Propriétés physicochimiques des produits
- Principaux dangers des produits : les dangers liés aux produits (brûlure, intoxication,...)
- Classification ADR des produits
- Conditionnement des marchandises dangereuses : colis et citerne
- Marquage et étiquetage des emballages
- Equipement, chargement et signalisation des véhicules
- Marchandises dangereuses et denrées alimentaires
- Interdiction de chargement en commun
- Documents obligatoires
- Protocole de sécurité
- Plan de sûreté
- Contrôle des connaissances : QCM sur l'ensemble de la réglementation

Entreprises concernées :

Expéditeur, distributeur, exportateur, importateur, emballer, logisticien, remplisseur, collecteur de déchets, transitaires, chargeur dans le cadre du transport des marchandises dangereuses par voie routière.

Public :

Collaborateurs/trices spécialisé(e)s des services logistique, expéditions, achats, export, qualité, sécurité.

Effectif :

12 personnes maximum

Durée :

Formation base : 1 jour

Formation encadrement : 2 jours

Validation :

Attestation de stage

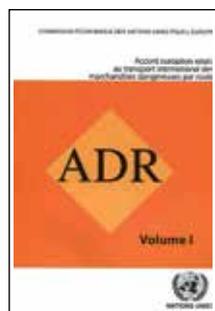
Dates, lieux et coûts :

Planning sur demande



Présentiel / Distanciel

Programme complet en ligne
sur notre site internet
- Rubrique «Nos produits»



Autres programmes disponibles :

Gérer ses déchets dangereux
Le transport multimodal



MODULES SPECIALISES DE FORMATION



Les modules présentés ci-dessous sont dispensés dans **les locaux des entreprises** et adaptés aux problématiques des clients. **D'autres modules sont également proposés** : la mission du conseiller à la sécurité, emballer des marchandises dangereuses, l'arrimage, classification des déchets dangereux, animer une formation, etc...



TRANSPORT MULTIMODAL DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Objectif : Appréhender les réglementations liées à un transport multimodal (route/air et route/mer) pour réaliser ses expéditions internationales. Sensibilisation, approfondissement, perfectionnement.

Durée : 1 à 3 jours



GESTION DES DECHETS DANGEREUX

Objectif : Comprendre comment classer, stocker, identifier, expédier, transporter des déchets dangereux.

Durée : 1 à 3 jours



ORIENTATION PILES ET BATTERIES LITHIUM

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires pour expédier en toute conformité les piles et batteries au lithium.

IATA : 2 jours

Multimodal : 1 jour



ORIENTATION PRODUITS DE PARFUMERIE ET COSMETIQUE

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires pour expédier en toute conformité les produits de parfumerie et cosmétique.

IATA : 3 jours

Multimodal : 1 à 2 jours



CALAGE ET ARRIMAGE

Objectif : Eviter les dommages aux marchandises lors du transport ou les accidents liés à de mauvais chargements.

Connaître les responsabilités fixées dans le code de la route et les divers décrets.

Durée : 1 à 3 jours



RISQUES CHIMIQUES, formation du personnel stockage et manipulation

Objectif : Apprendre à reconnaître les dangers et comprendre l'impact sur la santé et la sécurité des personnes. Acquérir les réflexes à mettre en oeuvre sur site pour le stockage, l'utilisation dans le cas de situations accidentelles.

Durée : 1/2 à 1 jour



ETIQUETAGE CLP & FDS

Objectif : Etudier l'impact du CLP ainsi que le classement et la classification des produits chimiques, connaître les règles pour réaliser une FDS conforme et définir les actions prioritaires à mener.

Durée : 1 jour



FORMATIONS
GMJ
PHOENIX



GMJ PHOENIX Formations

50 avenue de l'Europe CS 50590 EMERAINVILLE
77436 MARNE LA VALLÉE CEDEX 2

Tél.: 01 61 44 14 20 - Fax. 01 61 44 14 29

E-mail : formation@gmjphoenix.com - www.gmjphoenix.com

sarl au capital de 300 000 €
RCS Meaux B 343 722 401 - SIRET 343 722 401 00035